



## **COVID-19 : PLAN DE DÉCONFINEMENT**

### **La Ville de Saint-Basile-le-Grand vous accueillera de nouveau dans ses bâtiments!**

**Saint-Basile-le-Grand, le 28 mai 2021** – Lors du point de presse du 18 mai dernier, le gouvernement du Québec a annoncé que la Montérégie, dont Saint-Basile-le-Grand fait partie, passera officiellement en **zone orange dès le 31 mai prochain**. À cet effet, la Ville mettra en œuvre son plan de déconfinement qui évoluera au même rythme que celui du Gouvernement.

Entre-temps, la Santé publique a annoncé quelques assouplissements qui sont actuellement en vigueur:

- La levée du couvre-feu.
- Les rassemblements sont permis sur les terrains privés extérieurs **à condition de réunir des occupants de deux résidences uniquement ou un maximum de 8 personnes provenant de résidences différentes**. La distanciation physique doit être assurée en tout temps.
- Les terrasses extérieures des restaurants peuvent accueillir la clientèle, à condition de respecter un maximum de 2 adultes par table, provenant d'adresses différentes et pouvant être accompagnés de leurs enfants d'âge mineur. Les occupants d'une même résidence privée peuvent être ensemble à la même table.
- Les déplacements entre les régions et les villes sont permis.

Pour en savoir davantage sur le plan de déconfinement, visitez le [quebec.ca/deconfinement](http://quebec.ca/deconfinement).

#### **Retour progressif à la normale à Saint-Basile-le-Grand**

Au fil des semaines et suivant l'évolution de l'administration de la deuxième dose des vaccins, les différentes équipes municipales réintégreront leur milieu de travail.

Les séances publiques du conseil municipal, quant à elles, demeurent à huis clos conformément au décret gouvernemental. La Ville demeure à l'affût des prochaines directives et ajustera ses actions, le cas échéant.

#### **Dès le 14 juin : Bâtiments municipaux accessibles, sur rendez-vous seulement!**

Afin de limiter le nombre de visiteurs présents au même moment dans les bâtiments municipaux, les personnes qui désirent se présenter doivent obligatoirement prendre rendez-vous. Pour ce faire, la Ville invite les citoyens à téléphoner au 450 461-8000, poste 8204, pour prendre rendez-vous. Pour toute demande relative au Service de l'urbanisme et de l'environnement, contactez le poste 8400.

Le personnel attitré à la réception des appels se fera également un plaisir de répondre à vos questions!

Prenez note que le masque demeure obligatoire à l'intérieur des bâtiments et du désinfectant à mains sera mis à votre disposition. Merci d'assurer la sécurité de nos employés!

Pour joindre la Municipalité, visitez le [villesblg.ca/bottin](http://villesblg.ca/bottin).

### **À compter du 28 juin : Ouverture de tous les édifices municipaux à la population**

Les bâtiments municipaux seront ouverts. Toutefois, comme le personnel sera majoritairement en télétravail et pour éviter un grand nombre de citoyens présents à l'intérieur au même moment et ainsi éviter un délai d'attente important, il sera fortement recommandé de prendre rendez-vous.

Prenez note que le masque demeure obligatoire à l'intérieur des bâtiments et du désinfectant à mains sera mis à votre disposition. De plus, il sera demandé qu'une seule personne par famille se rende à la mairie lors du rendez-vous.

Si un paiement doit être effectué, la Ville privilégie les virements *Interac*, les chèques et le paiement par carte de débit.

La Ville encourage fortement les citoyens à utiliser les services en ligne notamment pour l'obtention d'un permis et le paiement de taxes (par le biais d'une institution financière). La consultation du site Web ainsi que l'utilisation du téléphone et du courriel pour communiquer avec la Municipalité sont également des outils à privilégier.

### **Loisirs, événements et sports**

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire est à planifier ses différents événements et activités conformément aux recommandations de la Santé publique. Des communications supplémentaires seront acheminées par les voies usuelles de la Ville lorsque tous les détails seront finalisés.

### **Évolution du plan de déconfinement de Saint-Basile-le-Grand**

La Ville de Saint-Basile-le-Grand suit attentivement l'évolution du plan de déconfinement du gouvernement du Québec afin d'ajuster ses actions. Abonnez-vous à l'infolettre ainsi qu'aux actualités pour recevoir l'information et consultez le [villesblg.ca/covid-19](http://villesblg.ca/covid-19) ou le [quebec.ca/deconfinement](http://quebec.ca/deconfinement) pour en savoir davantage.

La Ville sollicite de nouveau la participation de tous pour faire de chacune des étapes du déconfinement, une réussite. Elle tient aussi à remercier les Grandbasilloises et les Grandbasillois pour leur inestimable collaboration et leur patience afin que la situation évolue positivement.

- 30 -

Source :           Stéphanie Plamondon, M.A. - Directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8112 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)